Chargé de médiation culturelle
Expositions / Maison Syndicale des Mineurs de LENS

CONTRAT DE PROJET 36 MOIS - POSTE NON PERMANENT
Grade Rédacteur territorial

PLACE DANS L'ORGANISATION

Direction Culture Patrimoine Tourisme et Sport
Unité valorisation de l'architecture et du patrimoine
Sous l'autorité de la Cheffe de projet Pays d'art et d'histoire

Fonction d'encadrement : NON

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Contrat de projet 3 ans
Préfiguration du futur équipement culturel et déploiement du label renouvelé auprès des partenaires à destination des habitants.

Rattaché à la Direction Culture Patrimoine Tourisme et Sport, au sein de l'unité Valorisation de l'architecture et du patrimoine, placé sous l'autorité du Chef de projet Pays d'art et d'histoire, le chargé de médiation culturelle – expositions assure l'accueil des publics, la conception d'outils de médiation, la mise en œuvre de la programmation et les visites au titre du label Pays d'art et d'histoire sur l'ensemble du territoire et notamment à la maison syndicale des mineurs de Lens.
La programmation et les outils de médiation mis en place au titre du label visent à transmettre des connaissances sur le cadre de vie, le patrimoine, l'architecture, l'urbanisme, l'histoire et les paysages du territoire labellisé. La maison syndicale des mineurs de Lens est, depuis 2024, un lieu privilégié et complémentaire pour déployer cette programmation et préfigurer par là l'ouverture d'un équipement culturel permanent dédié à la présentation des transformations positives du territoire en matière de patrimoine, d'architecture et d'aménagement. Elle accueille une à deux expositions temporaires chaque année accompagnées d'une programmation riche et diversifiée.
Le chargé de médiation intervient donc à deux échelles :

- Les actions de valorisation et d'interprétation concernant la Maison syndicale des mineurs de Lens, son histoire, son actualité, ses expositions
- Les actions de médiation et de valorisation, animations et événements en territoire, à la rencontre des publics.

Le chargé de médiation travaille en collaboration avec l'ensemble de la Direction présente sur le site et les services concernés : Développement culturel, Sport & événementiels. Il pourra également être mobilisé dans le cadre des actions transversales développées par la direction.

MISSIONS

A ce titre, sous l'autorité du chef de projet Pays d'art et d'histoire et en collaboration avec l'ensemble de la Direction, le chargé de médiation effectue les missions suivantes :

A la maison syndicale :

- Recueillir et préparer la documentation technique et scientifique à propos du lieu et des expositions ;
- Concevoir et développer des outils de médiation adaptés à la spécificité des publics (tout public hors temps scolaire accompagné ou en autonomie) autour du lieu, son histoire et ses usages d'hier d'aujourd'hui et de demain, et pour les expositions ; Le/la chargé.e de médiation s'attachera notamment à développer des temps forts conviviaux avec les voisins de la Maison syndicale dans la continuité de ceux menés en 2024/2025 pour les impliquer dans la réflexion sur le devenir du site.
- Concevoir, animer et conduire des visites guidées ainsi qu'une gamme diversifiée d'activités de médiation accompagnée tant sur l'histoire et l'architecture des lieux que sur les expositions;
- Contribuer aux projets éducatifs de l'équipe Pays d'art et d'histoire ainsi qu'aux projets de valorisation et d'interprétation autour de la Maison syndicale et avec son quartier ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des événements de la Maison syndicale ;
- Accueillir les publics à la maison syndicale lors des expositions : accueil physiques et renseignements téléphoniques, gestion des flux, groupes et accessibilité, supports de médiation et affichage, promotion de l'offre culturelle et sportive de la Direction.

Sur le territoire :

- Participer et/ou élaborer des actions de valorisation du patrimoine à destination de tous les publics mais plus particulièrement le jeune public, pour la programmation annuelle et les temps forts (printemps de l'Art déco, rendez-vous aux jardins, mois du patrimoine et de l'architecture, etc.)
- Collecter les informations et la documentation nécessaires à la mise en œuvre de la médiation
- Définir et mettre en œuvre des dispositifs d'accueil des publics, des actions de sensibilisation et de médiation adaptés à destination de tous les publics (groupes et individuels, grand public, scolaires, personnes en situation de handicap, professionnels, etc.) ;
- Animer des actions de valorisation du patrimoine
- Participer à l'évaluation et à l'amélioration des dispositifs de médiation, à l'observation et à l'analyse des publics ;
- Participer aux actions de développement, diversification et fidélisation des publics, à l'élaboration des supports de communication et à leur diffusion ;
- Coordonner les conditions matérielles des actions médiation (dont commande et stocks de matériel) ;
- Coordonner les réservations et plannings des actions de médiation ;

- Contribuer à la mise en place de partenariats avec les acteurs locaux (professionnels de l'enseignement, médiathèques, acteurs culturels et associatifs) et à leur coordination logistique et administrative (conventions, contrats, etc.).

PRE REQUIS :

- Diplôme de niveau supérieur dans le domaine de compétences :histoire, géographie, patrimoine, architecture, histoire de l'art ;
- Connaissances en histoire, géographie, histoire de l'art, archéologie, patrimoine architecture ;
- Connaissance du milieu scolaire et des acteurs socio-culturels ;
- Connaissance des publics et techniques de médiation : animation/guidage avec tous les publics dont les scolaires, qualités pédagogiques, écoute et transmission ;
- Connaissance des modalités de projets et partenariats ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques et informatiques de base (Pack office) ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- La maîtrise d'une langue étrangère serait appréciée.
- Maîtriser la prise de parole structurée en public ;
- Savoir animer un atelier en salle, une visite sur site ;
- Adaptabilité aux publics, à l'environnement ;
- Aisance relationnelle ;
- Aisance rédactionnelle ;
- Qualités pédagogiques ;
- Autonomie, initiative, créativité ;
- Sens du travail en équipe ;
- Réactivité et rigueur dans le respect des procédures ;

Caractéristiques particulières :
Déplacements réguliers auprès des partenaires du territoire : écoles, médiathèques, Centre historique minier de Lewarde, centres d'archives, etc. : permis B obligatoire

Conditions d'exercice :
Du lundi au vendredi 9h-17h - hors périodes de présentation des expositions
Du mardi au samedi 9h-18h en période d'exposition.
Présence complémentaire en soirée ou les week-ends selon la programmation culturelle
Bureau partagé
Equipement informatique portable et logiciels (Pak office), téléphone fixe, véhicule de service partagé

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Lieu de travail :** Maison syndicale des mineurs de Lens, 32 rue Casimir Beugnet – LENS
- **Horaires :** Selon protocole accord ARTT

Comment postuler

Le poste est ouvert aux agents fonctionnaires, titulaires du grade requis, par le biais du détachement.
En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux candidats non titulaires disposants des titres, diplômes et/ou expérience requis.
Les candidatures sont recevables en ligne jusqu'au 15 janvier 2026, via l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr.
Pour tout renseignement, merci de contacter la Direction des Ressources Humaines au 03.21.79.07.75